

## RAPPORT PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

Le Comité permanent du développement social et économique présente son troisième rapport :

### Réunions :

Le Comité s'est réuni au Palais législatif :

- le 24 avril 2023, à 18 heures;
- le 25 avril 2023, à 18 heures;
- le 26 avril 2023, à 18 heures.

### Question à l'étude :

Le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)*

### Composition du Comité :

Réunion du 24 avril 2023 :

- M. ALTOMARE;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. ISLEIFSON;
- M. MICHALESKI (vice-président);
- M<sup>me</sup> NAYLOR;
- M. le *ministre* REYES.

Le Comité a élu M. ISLEIFSON à la présidence.

Réunion du 25 avril 2023 :

- M. ALTOMARE;
- M. BRAR;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. le *ministre* KHAN;
- M<sup>me</sup> NAYLOR;
- M. le *ministre* REYES.

Le Comité a élu :

- M. MICKLEFIELD à la présidence;
- M. PEDERSEN à la vice-présidence.

Réunion du 26 avril 2023 :

- M. ALTOMARE;
- M. BUSHIE;
- M. le *ministre* EWASKO;
- M. ISLEIFSON;
- M. le *ministre* JOHNSON;
- M. MICHALESKI.

Le Comité a élu :

- M. MICHALESKI à la présidence;
- M. ISLEIFSON à la vice-présidence.

### Députés ne siégeant pas au Comité et étant intervenus :

Réunion du 24 avril 2023 :

M<sup>me</sup> LAMOUREUX

Réunion du 25 avril 2023 :

M. GERRARD

### Exposés oraux :

Le Comité a entendu 46 exposés des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)* :

**Réunion du 24 avril 2023**

Desirée Pappel	Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains
Karine Rioux	Particulier
Jim Parry-Hill	Particulier
Katie Hurst	Particulier
Jonathan Waite	Seine River Teachers' Association
Tom Schioler	Particulier
Vicky Islielson	Particulier
Brett Dow	Prairie Spirit Teachers' Association
Lindsay Brown	Particulier
Nathan Martindale	The Manitoba Teachers' Society
Katie Hurst	Particulier
Catherine Hart	Particulier
Cynthia Taylor	Particulier
Amber Lewicki	Particulier
Tara Law	Particulier
Chris Darazsi	Particulier
Roland Stankevicius	Particulier
Cari Satran	Particulier
Tammy Tutkaluk	Brandon Teachers' Association
Noni Classen	Centre canadien de protection de l'enfance
Cathy Pellizzaro	Thompson Teachers' Association
Cathy Pleskach	Interlake Teachers' Association
Shawna Dobbelaere	Western Teachers' Association
Marcela Cabezas	Louis Riel Teachers' Association
Lise Legal	Pembina Trails Teachers' Association

**Réunion du 25 avril 2023**

Arianne Cloutier	Particulier
Joy Smith	Joy Smith Foundation
Joel Swaan	Garden Valley Teachers' Association
Scott Durling	Particulier
Amy Warriner	Particulier
Gabriel Hurley	Particulier
Sam Zurzolo	Particulier
Augustine Watanabe	Particulier
Rachelle Dunlop	Particulier
Jay Ewert	Evergreen Teachers' Association
Sean Giesbrecht	Particulier
Elizabeth Bourbonniere	Particulier
Gregory Walker	Particulier
Cameron Watson	Particulier
Sonja Blank	Particulier
Nicole Bobick	Swan Valley Teachers' Association
Karla Rootsaert	Particulier
Mike Urichuk	Particulier
Jon Bettner	Particulier
Shelagh McGregor	Particulier
Kevin Rebeck	Fédération du travail du Manitoba

**Exposés écrits :**

Le Comité a reçu 40 exposés écrits des personnes mentionnées ci-après sur le projet de loi 35 — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)* :

**Réunion du 24 avril 2023**

Andrew Dryden	Particulier
Amanda Jonker	Particulier
Carine Brandt	Particulier
Sarah Coates	Particulier
Norman Cable	Particulier
Crystal Rachul	Particulier
Lindsay Lepla	Particulier
Leslie Singer	Particulier
William Taylor	Particulier
Russ Patterson	Particulier
Sofiene Loumi	Particulier
April Pulak	Particulier
Heather Ladloski	Particulier

Royce Murray	Particulier
Sari Targowmik	Particulier
Carla Bouchard	Particulier
Anita Van Kits	Particulier
John Hasenack	Particulier
Shawna Stevenson	Particulier
Jennifer Loewen	Particulier
Lisa Siddall	Particulier
Kevin Rogerts	Particulier
Vanessa Lylyk	Particulier
Kevin Kehler	Particulier
Fiorella Lavergne	Particulier
Lin Ruttan	Particulier
Amanda Jonker	Particulier
Pam Spitula	Particulier
Jeff Hoepfner	Division scolaire River East Transcona
Nathanael Watt	Manitoba School Boards Association
Kelli Wiebe	Particulier
A.J. Hrychuk	Particulier
Kristen Fallis	Particulier
Mathieu Nolett	Particulier
Lindsay McDonald	Particulier

#### **Réunion du 25 avril 2023**

Beth Burrows	Particulier
David Wall	Particulier
Jennifer Engbrecht	Particulier

#### **Réunion du 26 avril 2023**

Kristy Frohwerk	Particulier
Anne Marie Robinson	Stop Educator Child Exploitation

#### **Projet de loi étudié dont il a été fait rapport :**

**(N° 35)** — *Loi modifiant la Loi sur l'administration scolaire (brevets d'enseignement et conduite professionnelle)/The Education Administration Amendment Act (Teacher Certification and Professional Conduct)*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi avec les amendements suivants :

*Il est proposé que l'article 5 du projet de loi soit amendé par substitution, à son numéro, du numéro de paragraphe 5(1) et par adjonction de ce qui suit :*

*5(2) Il est ajouté, après le paragraphe 4(1), ce qui suit :*

#### **Consultation au sujet des projets de règlement sur les normes d'aptitude**

**4(1.0.1)** Le ministre consulte des représentants d'enseignants, des employeurs d'enseignants et des enseignants, ainsi que toute autre personne qu'il estime indiquée, à l'égard de chaque projet de règlement prévu à l'alinéa (1)c.1) et cherche à obtenir les conseils et les recommandations de ces personnes.

*Il est proposé que l'article 8.22 figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé :*

*a) par substitution, à son numéro, du numéro de paragraphe (1), et à son titre, de « Avis des décisions »*

*b) par adjonction, à titre de paragraphe (2), de ce qui suit :*

#### **Exception**

**8.22(2)** Par dérogation au paragraphe (1), les renseignements communiqués aux employeurs ou inscrits au registre ne peuvent inclure ceux qui n'ont pas été rendus publics en application de l'article 8.21.

*Il est proposé que l'article 8.25 figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé par adjonction, après le paragraphe 8.25(2), de ce qui suit :*

#### **Droit de comparution**

**8.25(3)** Le commissaire et l'enseignant concerné peuvent comparaître à l'audience et s'y faire représenter par un avocat ou un mandataire. Le comité peut également avoir recours aux services d'un avocat.

*Il est proposé que l'article 8.32 figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé :*

*a) dans le paragraphe (2), par substitution, à « du paragraphe (3) », de « des paragraphes (3) et (4) »;*

*b) par adjonction, après le paragraphe (3), de ce qui suit :*

**Non-publication des renseignements médicaux personnels en cas d'incapacité**

**8.32(4)** Lorsqu'il rend publics, par suite d'une décision visée à l'alinéa 8.29(1)d), des renseignements en conformité avec le paragraphe (2), le commissaire exclut tout renseignement médical personnel (au sens de la *Loi sur les renseignements médicaux personnels*) visant l'enseignant concerné, sauf s'il est convaincu que le droit du public à l'accès aux renseignements l'emporte nettement sur le droit de l'enseignant à la protection de sa vie privée.

*Il est proposé que l'article 8.34 figurant à l'article 8 du projet de loi soit amendé :*

*a) par substitution, à son numéro, du numéro de paragraphe (1), et à son titre, de « Avis des décisions »;*

*b) par adjonction, à titre de paragraphe (2), de ce qui suit :*

**Exception**

**8.34(2)** Par dérogation au paragraphe (1), les renseignements communiqués aux employeurs ou inscrits au registre ne peuvent inclure :

a) ceux qui n'ont pas été rendus publics en application de l'article 8.32;

b) ceux qui sont visés par une ordonnance portant non-publication rendue en vertu de l'article 8.33.

Le président,

Rapport présenté par :

\_\_\_\_\_  
M. MICHALESKI

Le 26 avril 2023